

C - INSTALLATIONS PROJETEES

Région Est : Une étude est en cours pour équiper la gare de Paris-Est. Comme à Paris-Lyon seuls les trains "banlieue" seraient pancartés automatiquement (les indications à présenter sur les panneaux des trains de grandes lignes, particulièrement pour les trains internationaux, étant trop nombreuses, les systèmes actuels ne conviennent pas).

Ultérieurement, il est envisagé d'équiper la gare de NOISY-le-SEC : la solution à adopter étant tributaire de celle retenue pour Paris-Est.

Région Nord : Il est prévu, dans le futur, l'équipement des gares du tronçon de ligne SAINT-DENIS à PONTOISE : 12 gares seraient intéressées.

Un projet, également en cours de présentation, viserait à équiper la gare de SARCELLES.

Région Ouest : Est à l'étude, le projet de télépancartage de la gare de PARIS-MONTPARNASSE, qui intéresserait 22 voies dotées de panneaux simple face, et 3 tableaux généraux, commandés à partir du P.R.S.

La gare de NANTES bénéficierait également du télépancartage; la question est à l'étude.

Région Sud Ouest : Il est prévu pour PARIS-AUSTERLITZ, de doter cette gare du télépancartage ; les études correspondantes sont en cours.

Région Sud-Est : Le téléaffichage est prévu dans la nouvelle gare de GRENOBLE, avec mise en service impérative pour l'inauguration de la nouvelle gare avant les Jeux Olympiques d'hiver de 1968.

Le constructeur attributaire de la réalisation est la Société CGEE-TEL utilisant le procédé ASTEL (également à palettes commandées électromécaniquement). L'équipement comprend notamment : la réalisation du téléaffichage sur les quais, un tableau général et un tableau totalisateur d'avis au Public, toutes ces installations étant télécommandées à partir d'un pupitre situé dans la cabine du contrôleur de gare chargé de la vérification des titres de transports avant l'accès aux quais. Cet agent sera, en outre, renseigné sur les indications portées par les panneaux par un contrôle visuel.

La Région prévoit une économie de 2 agents d'exploitation, soit une rentabilité de 14 %.

Région du Sud-Ouest et de la Méditerranée : Aucun projet.

Le téléaffichage, envisagé un moment à NICE à l'occasion de l'électrification de la section de ligne LES ARCS-VINTIMILLE, n'a pas eu de suite.

C.M.P.V.

du

19 Mai 1967

ANNEXE N° 3
au P.V. n° 144"Téléaffichage - Télépancartage""Installations réalisées, envisagées"A - INSTALLATIONS EXISTANTES

Région du Sud-Est : C'est en gare de Paris-Lyon qu'est apparu le premier téléaffichage des trains. Cette première expérience, mettant en oeuvre un dispositif "ATO" s'est limitée aux seules voies affectées à la banlieue, - l'affichage des trains de grande ligne soulevant en effet de grands problèmes eu égard à l'importance des indications à faire figurer sur les panneaux : destinations et gares desservies, y compris celles au-delà des frontières.

L'installation comprend un tableau central et des panneaux d'extrémité de quais, à indications lumineuses, commandés depuis un point unique (situé en arrière du tableau d'affichage manuel des grandes lignes) au moyen d'un jeu de cartes perforées.

Elle remonte à 1952.

Région du Nord : La deuxième réalisation a eu pour cadre la gare de Paris-Nord où les panneaux d'extrémité de quais des voies banlieue 7 à 16 et 25 à 27 sont équipés suivant le même système lumineux "ATO". La particularité de l'installation réside dans la commande individuelle de chaque panneau.

Pour l'équipement des voies grandes lignes 2 à 6, la Région Nord, utilisant la carcasse des panneaux d'extrémité de quai, a mis en oeuvre un système électromécanique de sa conception commandé individuellement par carte perforée du type "ATO".

Ces deux installations qui remontent respectivement à 1956 et 1962 sont complétées par des tableaux totalisateurs mécaniques commandés manuellement.

Une installation lumineuse simplifiée de peu d'importance en gare d'AULNAY, dont la dépense s'est trouvée incorporée dans les dépenses d'aménagement de la gare, a été réalisée à l'occasion de l'électrification.

.../...

Région de l'Ouest : Les gares de VIROFLAY, Les MUREAUX, SARTROUVILLE, VERNOUILLET et ARGENTEUIL ont bénéficié de l'installation de dispositifs lumineux, simplifiés, dont les dépenses varient avec le nombre de quais (ou d'accès aux quais) équipés et le nombre d'indications affichées.

Région du Sud-Ouest : La gare de JUVISY est équipée d'un affichage automatique depuis plus de 10 années. Les panneaux de quais et le tableau central sont commandés à partir du poste de contrôle de la gare centrale donnant accès aux différentes voies ; l'effacement des indications lumineuses portées par les panneaux de quai et de l'affichage au tableau central obtenu par l'intermédiaire de tambours métalliques, s'effectue par le Chef de service au moment du départ des rames.

Depuis 1966, il existe également aux AUBRAIS une installation de téléaffichage du type à projection fournie par la Société ATO. Cette installation est en cours de mise au point.

B - INSTALLATIONS EN COURS DE REALISATION

Seule la Région Ouest a des installations en cours de réalisation.

La plus importante est celle de PARIS-SAINT-LAZARE qui comporte un équipement très complet de téléaffichage en tête des 27 voies à quai (panneaux double-face individuels et 3 tableaux généraux) commandé à partir du poste P.R.S. La commande s'effectue par chaque aiguilleur intéressé par le groupe de voies qu'il gère. Un pupitre de commande totalisateur est à la disposition du Chef de circulation qui, par l'examen des écrans de télévision placés devant lui, a un contrôle permanent de tous les tableaux d'affichage.

Cette installation a été adjudgée à la Société italienne SOLARI spécialiste de ce genre de réalisations (Milan, Turin, notamment) ; le principe appliqué repose sur l'emploi de palettes à défilement rapide, commandées électromécaniquement.

La dépense, y compris le génie civil, le câblage, la sonorisation et tous travaux annexes, s'élèvera à 2,9 MF.

Compte tenu d'une économie de 13 agents d'exploitation, la rentabilité de l'installation est de l'ordre de 9%. (On peut noter que la rentabilité sera certainement améliorée par les recettes que procurera la publicité à laquelle pourra servir l'habillage de la poutre centrale supportant les panneaux individuels des voies).

La mise en service du téléaffichage qui vient d'être réalisé par la Société SAXBY dans les gares de ROUEN et ANGERS-Saint-LAUD est d'importance plus modeste, puisqu'à ROUEN il y avait 3 quais à équiper avec un tableau général double face (dépense 0,6 MF) et ANGERS 3 quais, un tableau répétiteur et un tableau en souterrain (dépense 0,3 MF). Le principe appliqué est également du type à palettes commandées électromécaniquement.